

**Direction des Ressources humaines**

[drh@ville-taverny.fr](mailto:drh@ville-taverny.fr)

N/Réf:DRH/FP/CST/PZ/1719

Taverny, le 13 septembre 2021

**LA VILLE DE TAVERNY**  
**RECRUTE POUR LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DU VIVRE-ENSEMBLE**  
**UN(E) REFERENT(E) FAMILLE**  
**CADRE D'EMPLOI DES ANIMATEURS TERRITORIAUX ou ADJOINTS d'ANIMATION**  
statutaire ou contractuel

Au cœur de la vallée de Montmorency, la ville de Taverny compte 27 000 habitants environ. Dynamique, innovante, et résolument tournée vers l'avenir mais avec une logique de préservation de son patrimoine, la ville a pour ambition de construire un projet de territoire performant au service de la population.

Au sein de la Maison des habitants Joséphine Baker, centre social municipal, le(la) référent(e) famille) contribue, par ses missions, à la déclinaison des axes du projet d'animation collective famille en actions concrètes :

- Accompagner les parents dans leur fonction éducative et encourager les relations intrafamiliales
- Poursuivre l'accompagnement social des familles
- Favoriser le vivre ensemble et les solidarités

Il/elle contribue également à la mise en place du projet d'animation globale de la structure en mobilisant l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire autour de projets favorisant une dynamique collective.

L'ensemble des actions et projets mis en œuvre par le(la) référent(e) famille a pour fonction de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie et la citoyenneté, les solidarités et les initiatives locales.

**Missions**

- 1) Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions en direction des familles et les actions intergénérationnelles
  - Informer les familles, les adultes et les seniors sur le projet social et les impliquer dans le projet de structure
  - Evaluer les besoins et souhaits du public en termes d'activités
  - Elaborer une programmation répondant aux objectifs du projet d'animation sociale
  - Rédiger des fiches actions, bilans (qualitatif et quantitatif), demandes de subvention
  - Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des actions
  - S'informer des réglementations, des circulaires, des appels à projets et des dispositifs existants
  - Animer des temps de réunion avec les familles
- 2) Assurer le suivi administratif et financier des projets
  - Dossier d'adhésion, dossier d'inscription aux activités, demande de devis, suivi des bons engagements et de la facturation
- 3) Accueillir et accompagner les familles dans les démarches administratives
  - Aider les familles dans la compréhension des démarches administratives dans un objectif d'autonomisation
  - Accompagner les familles pour le remplissage des dossiers administratifs si besoin
  - Orienter les familles vers les partenaires du territoire
- 4) Participer au projet d'animation globale
  - Contribuer aux événements mis en place par la maison des habitants
  - Connaître les partenaires et les mobiliser pour mener des projets communs
  - Participer aux réunions de la Fédération des centres sociaux

**Profil et compétences**

Titulaire d'un DEJEPS ou équivalent Bac+2, vous connaissez le secteur du développement social local ou de l'animation sociale.

Vous savez conduire des projets (méthodologie, suivi, évaluation...) et maîtrisez les outils de diffusion et de veille d'information notamment sur les médias sociaux.



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
**VILLE DE TAVERNY**

Vous disposez d'une réelle aisance avec l'outil informatique et bureautique.  
Enfin, vous êtes doté(e) d'excellentes compétences rédactionnelles et de qualités relationnelles reconnues, mais également d'un esprit d'équipe et d'une aptitude à travailler en réseau et en mode projet.

**Conditions d'exercice**

Lieu de travail : Maison des habitants Joséphine Baker  
37h30 heures hebdomadaires.  
Travail 2 samedis par mois  
Présence ponctuelle requise en soirée ou le week-end sur les évènements de la commune.

**Recrutement et rémunération**

Poste permanent à temps complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours de catégorie B et C de la filière animation (cadre d'emplois des animateurs et adjoints d'animation territoriaux) ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.  
Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel et participation employeur aux frais de transport et protection sociale complémentaire santé et prévoyance.

**POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT**

Date limite de dépôt des candidatures au 08 octobre 2021  
Lettre de motivation et C.V à **Madame le Maire**,  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville – 2, place Charles de Gaulle - 95155 TAVERNY  
CEDEX ou à l'adresse mail : [recrutement@ville-taverny.fr](mailto:recrutement@ville-taverny.fr)